

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

Réservé
au
Moniteur
belge



21131493

27 OCT. 2021

Le Greffier

Greffie

N° d'entreprise : **0433 334 038**

Nom

(en entier) : **GRANIT INTER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Robesse 2 à 6041 GOSSELIES**

Objet de l'acte : Nomination

Extrait de la délibération de l'assemblée générale ordinaire du 05 juin 2021 :

"« L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société civile ayant emprunté la forme d'une société à responsabilité limitée « CHRISTOPHE REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercices comptables 2021, 2022 et 2023) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023. Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat. Les émoluments sont fixés à la somme de 4.700,00 €, hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation. »

Philippe BERTRAND
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).